
Projet Pic-Vert :

Biodiversité dans les quartiers villas

Identification des valeurs biologiques
Quartier des Vidollets, commune de Vernier



Note de synthèse

Décembre 2025

Mandants :	Association Pic-Vert, représentée par Christina Meissner Association des intérêts de Vernier-Village (AIVV), représentée par Christina Meissner
Mandataire :	Atelier Nature et Paysage Alison Lacroix, Bastien Guibert et Emeric Gallice
Partenaire :	Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris Genève (CCO-Genève), représenté par Loren Manceau

Toutes les photographies et autres illustrations utilisées dans ce document dont les sources ne sont pas citées dans la légende sont issues du bureau Atelier Nature et Paysage et ont majoritairement été réalisées durant les relevés.

Pour toute diffusion du présent rapport et des données relatives, l'accord et les modalités à convenir doivent être sollicités auprès de l'association Pic-Vert ainsi qu'à l'association de quartier concernée.

Table des matières

Glossaire	3
1. Introduction & contexte	5
2. Méthodologie utilisée	6
4. Résultats et enjeux.....	7
Infrastructure écologique cantonale	7
Corridors biologiques locaux.....	8
Trame noire.....	8
Flore et milieux	9
Milieux	9
Espèces particulières.....	11
Faune	15
Entomofaune	15
Avifaune.....	18
Chiroptères.....	19
Autres espèces.....	21
5. Conclusion et synthèse	23
Annexes.....	25

Glossaire

Arbre d'intérêt : arbre, généralement indigène et de grande dimension, présentant un intérêt comme potentiel arbre habitat (voir ci-dessous).

Arbre habitat : arbre vivant ou mort qui présente des cavités, des soulèvements d'écorces, du bois mort ou des fissures, fournissant abris et des sites de reproduction à de nombreuses espèces.

Architecturée (haie, buisson) : élément taillé régulièrement, de manière linéaire. Ce sont principalement le cas des haies taillées « au carré ». En opposition à la forme dite « libre ».

Cavité : trou dans un arbre, creusé par des pics ou présent naturellement suite à des blessures.

Espèce d'intérêt : espèce menacée ou quasi-menacée selon les listes rouges concernées ou protégée par la réglementation en vigueur.

Gazon extensif : pelouse bénéficiant d'un entretien réduit, c'est-à-dire tondue peu fréquemment (au maximum tous les 15 jours) et n'ayant pas besoin d'engrais, de produits de traitement ou d'arrosage. A l'inverse d'un gazon intensif, il participe à l'accueil de la biodiversité.

Gazon maigre : pelouse peu productive, généralement présente sur des terrains secs et/ou caillouteux, abritant des espèces de plantes particulières.

Horticole : plante cultivée et sélectionnée par l'homme généralement pour des critères esthétiques. Ces espèces sont généralement d'intérêt plus faible pour la faune indigène.

Indicateur de maigreur : présence d'espèces de plantes indiquant un sol superficiel et peu productif, généralement favorable à des espèces particulières et peu concurrentielles.

Indigène (espèce) : présente naturellement dans une région, en opposition à « horticole ». Pour une haie, s'entend comme composée d'arbustes indigènes.

Libre (haie, buisson) : élément taillé légèrement et uniquement dans le but de maintenir son gabarit tout en lui laissant une forme naturelle et irrégulière.

Liste Rouge : inventaire scientifique qui évalue le niveau de menace pesant sur une espèce à une échelle donnée. Dans le présent document ce sont les échelles nationale (CH), régionale (MP = Plateau suisse) et locale (GE) qui sont considérées. L'année de publication de la liste considérée est également signalée.

Milieu digne de protection : habitat naturel qui abrite des espèces animales ou végétales spécifiques et revêt donc un intérêt particulier justifiant sa conservation à long terme. En Suisse, c'est l'Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN) qui définit la liste de ces milieux dans son Annexe 1.

Milieu d'intérêt : milieu digne de protection ou milieu non protégé abritant une densité élevée d'espèces menacées ou une diversité remarquable d'espèces communes.

Ourlet : formation herbeuse généralement luxuriante principalement située lisière entre un milieu ouvert (prairie, gazon) et une zone boisée (haie, bosquet). C'est une zone de transition d'intérêt pour de nombreuses espèces.

Prairie : zone herbeuse fauchée 1-3x / an.

Radeau à nénuphars : formation d'un ensemble de nénuphars, à l'image d'un radeau.

Statut Liste Rouge : risque d'extinction d'une espèce à une échelle donnée. Les statuts sont présentés ci-dessous du plus élevé au moins élevé. Une espèce ayant les statuts « VU », « EN » ou « CR » est considérée comme menacée et elle est dite « sur Liste Rouge ».

CR = En danger critique d'extinction

EN = En danger d'extinction

VU = Vulnérable, risque élevé d'extinction

NT = Quasi-menacée, potentiellement menacée dans un futur proche

LC = Préoccupation mineure, non menacée

DD = Données insuffisantes pour évaluer le risque

NE = Non évaluée

1. Introduction & contexte

Le milieu bâti, et les quartiers villas plus spécifiquement, représentent une ressource importante en milieux de vie de substitution (nourrissage, repos, reproduction, etc.) et en corridors de déplacement pour une flore et une faune diversifiées et avec des espèces parfois rares et menacées au niveau cantonal.

Les zones villas anciennes présentent souvent d'importantes valeurs biologiques qui sont méconnues en raison d'un accès limité et elles sont de plus en plus soumises à mutation et densification. Trop souvent, la densification des zones périurbaines se fait sans prendre en compte les valeurs naturelles à préserver ni les couloirs de déplacement de la faune, avec destruction de l'existant et remise en place d'espaces verts par la suite, ce qui entraîne une disparition de nombreuses espèces animales. Au vu de l'importance que le milieu périurbain peut revêtir pour certains groupes d'espèces, les études lancées par l'association Pic-Vert ont pour volonté d'anticiper les projets de développement et de contribuer à la préservation des valeurs naturelles et des corridors biologiques de ces quartiers.

Les objectifs du projet biodiversité dans les zones villas de Pic-Vert sont de :

- Mettre en évidence les zones d'intérêt (milieux, faune, flore) ;
- Identifier les corridors à préserver ou à renforcer ;
- Sensibiliser les propriétaires privés aux bonnes pratiques pour la biodiversité ;
- Proposer des mesures de préservation/amélioration des milieux et espèces.

La présente note de synthèse concerne le quartier des Vidollets sur la commune de Vernier. Les inventaires ont été réalisés durant la saison 2025 et couvrent le périmètre présenté dans la Figure 1.

Pour la réalisation des visites, la coordination avec les propriétaires à l'échelle du quartier a été réalisée par une personne représentant l'association de quartier, également responsable de centraliser les différentes communications avec l'association Pic-Vert et l'ATNP.



Figure 1. Périmètre d'étude et répartition des parcelles sélectionnées.

2. Méthodologie utilisée

Bien que l'ensemble des observations pertinentes à l'échelle des parcelles ait été notées, les inventaires 2025 se sont portés prioritairement sur les éléments suivants :



Flore et milieux : ce groupe a fait l'objet d'un passage le 13 mai. Lors de cette visite, les milieux dignes de protections selon l'Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage (OPN) ont été relevés et les espèces menacées/protégées ainsi que les espèces envahissantes ont été localisées. Les zones favorables à la biodiversité ont également été localisées (prairies, étangs de jardin, haies indigènes libres, vieux arbres, etc.).



Avifaune (oiseaux) : le cortège d'espèces nicheuses présentes sur le site a été défini lors d'un passage à l'aube le 10 juin. Les espèces ont été identifiées visuellement ainsi qu'au chant.



Entomofaune (insectes) : les relevés ciblés se sont portés sur les orthoptères (criquets, grillons et sauterelles), les lépidoptères diurnes (papillons de jour) et les zygènes. Ils ont été réalisés en 2 passages les 19 mai et le 13 août. Les espèces d'intérêt d'autres groupes observés de manière opportuniste ont également été saisies.



Chiroptères : la richesse spécifique en chauves-souris ainsi que le type d'activité des différentes espèces ont été évalués par le CCO-GE grâce à la combinaison de deux méthodes : écoute active en sortie de gîte à l'aube par 6 observateurs répartis dans le quartier le 2 juillet et pose de 3 boîtiers d'enregistrement durant 2 nuits du 2 au 4 juillet.

Au regard du périmètre, toutes les parcelles ne pouvaient pas être parcourues et certaines ont été présélectionnées pour la réalisation de visites de terrain. Cette sélection a été réalisée par une appréciation qualitative sur photo aérienne afin d'identifier leur intérêt relatif pour la biodiversité (présence de grands arbres, entretien à priori extensif, présence d'étang ou de prairie, etc.). Par la suite, les habitants ont accepté ou non la visite, ou pouvaient proposer spontanément d'ouvrir leurs jardins et de partager leurs observations (voir Figure 1). Certains jardins sans visites avaient bénéficié d'un accord mais les propriétés étaient fermées et les propriétaires absents lors du passage.

En complément des données de terrain, certaines informations présentées ci-après sont issues de la compilation des données géomatiques disponibles sur le guichet cartographique cantonal (SITG) des observations répertoriées dans les différentes bases de données nationales ainsi que des observations rapportées par les habitants.

4. Résultats et enjeux

Infrastructure écologique cantonale

L'infrastructure écologique (IE) est un réseau de vie fonctionnel qui permet le maintien et le déplacement des espèces sur un territoire donné. Elle est constituée des réservoirs de biodiversité et des corridors biologiques du territoire en question. Pour être fonctionnelle, l'IE doit être composée de surfaces de bonne qualité et connectées entre elles.

L'infrastructure écologique cantonale est une modélisation cantonale calculée pour tout le canton et consultable dans le guichet cartographique cantonal (SITG). Pour le quartier, sa représentation est présentée dans la Figure 2 et le résultat est expliqué ci-après.

En termes d'infrastructure écologique, le quartier est presque intégralement situé dans une matrice de **faible qualité** (voir Figure 2). Cette valeur est obtenue grâce au cumul pondéré des éléments de qualité biologique suivants :

- Le pilier « **Composition** » permet d'identifier les hotspots de biodiversité sur le territoire étudié. Ici, sa valeur est **faible**, signes d'une faible présence d'espèces et de milieux d'intérêt. Cette valeur peu satisfaisante pourrait néanmoins être due à un déficit de données d'habitats sur la zone d'étude et non un réel manque de richesse spécifique (sous-prospection des zones villas).
- Le pilier « **Structure** » permet l'identification des habitats fonctionnels et peu dégradés particulièrement favorables à la biodiversité. Le périmètre est considéré comme de valeur **faible**, en raison de la densité du bâti et de la faible présence de continuités arbustives et arborées. La valeur augmente légèrement en périphérie, à proximité des cordons boisés et bosquets, ainsi que des surfaces agricoles.
- Le pilier « **Connectivité** » permet l'identification de couloirs de déplacement favorables pour les espèces. Sur le périmètre d'étude, il est considéré comme de **faible** qualité, avec le même constat que précédemment.
- Le pilier « **Services écosystémiques** » identifie les espaces où la nature rend des services/bienfaits aux êtres humains. Ce pilier, par une approche anthropocentrée, permet d'apporter une dimension sociale à l'IE. Il est ici considéré comme de **moyenne** qualité à l'échelle du quartier, avec des valeurs plus élevées sur les marges et dans le quart Ouest.

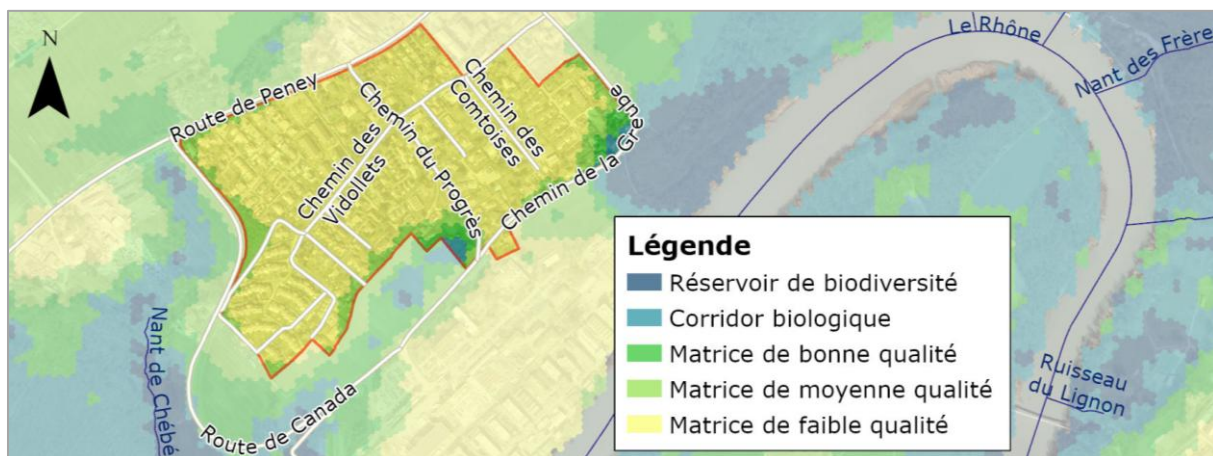


Figure 2. Infrastructure écologique pour le quartier.

Corridors biologiques locaux



Figure 3. Corridors biologiques au sein du quartier.

A l'échelle du quartier, un corridor biologique de forte importance ressort à l'Ouest du périmètre du quartier (Figure 3). Il permet de connecter le bosquet situé au Nord à la pointe de Bois Chébé située à l'Ouest, ainsi qu'aux vignes situées au Sud. Il se prolonge également en un axe transversal en direction des berges du Rhône (voir Figure 2). Cet axe mériterait d'être renforcé dans sa partie Nord, de même que pour sa partie signalée comme de moyenne importance (haies architecturées et/ou horticoles peu fonctionnelles).

Le second axe de déplacement de forte importance se situe en limite extérieure Est. Constitué d'un cordon de chênes, il longe le chemin de la Greube. D'ailleurs, selon des discussions avec les habitants, le chemin de la Greube est un secteur de mortalité faune-traffic.

Enfin, un corridor secondaire traverse le quartier, le long du chemin du Progrès, avant de bifurquer vers les prairies aux Sud ou le cordon de chênes mentionné plus haut. Ce corridor présente actuellement une fonctionnalité limitée en raison de ses discontinuités et du type de structures (arbres et buissons en partie horticoles).

Trame noire

Concernant la trame noire, c'est également la modélisation cantonale disponible sur la plateforme SITG (voir Figure 4) qui a été utilisée pour traiter la thématique.

Sans surprise, au vu de la localisation du périmètre d'étude, celui-ci est presque intégralement localisé en « **zone urbaine éclairée** ». Quelques secteurs de « **Nuit à conserver** » sont présents, sans toutefois pouvoir les rattacher à des réalités de terrain.



Figure 4. Trame noire du quartier.



Flore et milieux

La localisation des éléments présentés ci-dessous est visible en Annexe 1.

Milieux

Le quartier des Vidollets est un grand quartier ayant déjà muté avec la construction de plusieurs lotissements depuis les années 1980. Néanmoins, il y subsiste encore un maillage de quelques villas avec des jardins anciens et des arbres matures.

Situé à proximité de milieux naturels riches que sont les falaises du Rhône et le Bois Chébé, le quartier accueille encore plusieurs prairies maigres de type *Mesobromion*, **milieu digne de protection** selon l'Annexe 1 de l'Ordonnance sur la protection de la nature (OPN).

Ces surfaces sont localisées en Annexe 1. D'un total de près de 1'850 m², elles sont réparties comme suit :

- 4 prairies/gazons extensifs maigres types *Mesobromion* (MB) ;
- 1 prairie avec une mosaïque de zones allant de la prairie maigre type *Mesobromion* à la variante prairie grasse avec indicateurs de maigreurs (AEMB) en passant par la prairie maigre avec indicateurs d'eutrophisation (MBAE).

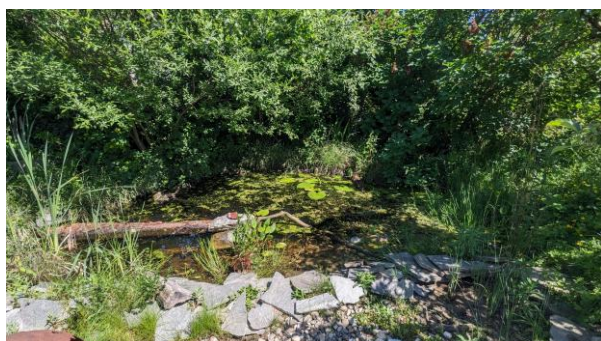
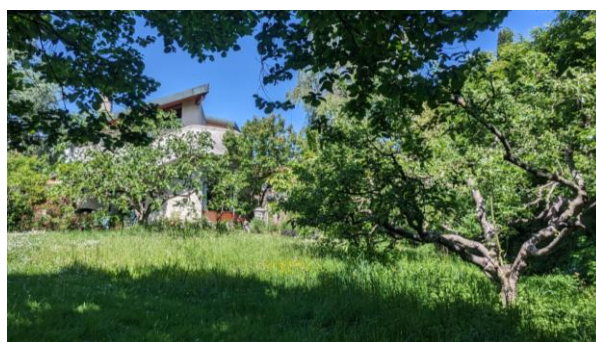


Figure 5. Milieux dignes de protection observés, de type *Mesobromion* : A gauche, pâturage maigre et à droite prairie maigre.

De plus, 2 prairies grasses avec indicateurs de maigreur ont été identifiées. Bien que non protégés dans cette forme-ci, la raréfaction des milieux maigres sur le plateau suisse rend ce type de prairie également très intéressant en termes de conservation. Avec un entretien adéquat, ces derniers peuvent retrouver des caractéristiques plus maigres et évoluer de nouveau vers un *Mesobromion*.

D'autres surfaces d'intérêt ont pu être relevées dans le quartier, sans toutefois bénéficier de statut de protection (voir Annexe 1) :

- A l'Ouest du quartier se trouve une jolie surface de prairie bien fleurie, avec un verger ;
- Trois autres prairies bien fleuries ont été observées dont une **prairie très riche en orchidées**, protégées, pour lesquelles la propriétaire a mis en œuvre des mesures de protections (piquets de matérialisation et entretien en gazon extensif dont la première coupe est réalisée tardivement) ;
- Un grand pâturage dont une partie est de type prairie maigre déjà mentionnée ci-dessus. Le reste est plus gras et de qualité variable. Mais ce type de milieu est favorable à une faune variée, notamment pour les insectes et les oiseaux, d'autant plus que celui-ci est structuré avec des buissons indigènes et des ronciers ;
- 5 surfaces de prairies, peu fleuries et dont certaines très denses en graminées. Tout comme pour le pâturage, bien que peu fleuries, ces surfaces profitent néanmoins à tout un cortège d'espèces nécessitant des surfaces extensives, souvent déficitaires dans les quartiers villas ;
- 4 étangs de jardin, dont certains participent à la reproduction des batraciens selon le retour des habitants. Un relevé spécifique des amphibiens pourrait être mené afin de caractériser la diversité de ce groupe ;
- Plusieurs haies vives indigènes, dont certaines avec de beaux chênes matures sont également présents en 3 secteurs (certaines étaient déjà présentes dans les années 1990 selon les photos aériennes). De plus, le cordon qui longe le Chemin de la Greube en périphérie Est du périmètre présente un intérêt notable en termes de structure, de diversité et de fonctionnalité pour les déplacements de la faune. Cette haie était déjà présente en 1970.



*Figure 6. Milieux d'intérêt observés :
En haut à gauche, verger dans une prairie fleurie, ceinturé par une haie basse au premier plan et un vieux cordon boisé à l'arrière.
En haut à droite, gazon extensif à orchidées.
En bas, étang de jardin végétalisé.*

De plus, des éléments plus ponctuels intéressants pour la faune ont été relevés dans différents jardins : des arbres morts sur pieds ou mis en quille, du bois mort au sol mais aussi de grands sureaux ou des feuillus de belle taille et des zones refuges non tondues pour favoriser les fleurs et la faune.

Tableau 1. Récapitulatif des milieux d'intérêt

Type de valeur	Nb	Parcelle(s)	Surface totale m2
Prairie maigre (MB)	4	1736, 1787, 3549, 3611	1'330
Prairie maigre en mosaïque MB/MBAE/AEMB	1	1794	510
Prairies grasses avec indicateurs de maigreur	3	1736, 1737, 1771, 1787	1'200
Prairie fleurie avec verger	1	3611	2'600
Prairies fleuries	2	1724, 6032	670
Prairie à orchidées	1	1688	100
Pâturage extensif	1	1736, 1737, 1738, 1739	4'000
Prairies peu fleuries	5	1724, 1790, 2660, 3315,	960
Etangs de jardin	4	1724, 1725, 1760, 1688	40
Haies vives	9	1688, 1724, 1725, 3611, 4418, 4419,	320 ml
Arbre mort sur pied / en quille	3	1787, 1794, 3549	
Bille de bois mort au sol	1	3549	

Espèces particulières

Espèces protégées, menacées et quasi-menacées

La visite a pu mettre en évidence la présence de 14 espèces de plantes protégées ou menacées et quasi-menacées (voir Annexe 1) :

- 4 espèces d'orchidées, protégées au niveau Suisse et dont la plupart sont également menacées : 2 Orchis singe, 2 orchis bouc, une centaine d'individus d'Orchis pyramidaux et une quarantaine d'Ophrys abeille ;
- 2 espèces protégées à Genève et menacées : 1 station de Muscari des vignes, espèce régulièrement plantée dans les jardins et 3 Néfliers d'Allemagne dans le vieux cordon boisé adjacent au verger ;
- 3 espèces protégées en Suisse, non menacées : des Iris jaune et des nénuphars, se développant dans un bassin et certainement plantés, ainsi que des Langues de Cerf dans un massif, certainement plantés également ;
- 1 espèce menacée non protégée : des Œillets des Chartreux, souvent présents dans les mélanges de graines et probablement d'origine anthropique ;
- 3 espèces quasi-menacées non protégées : la Bugle de Genève, le Salsifis d'Orient et l'Hépatique à trois lobes. Cette dernière a très probablement été plantée par le passé.

Bien que protégés au niveau national par l'OPN ou cantonal par le RPPMF L 4 05.11, les espèces certainement plantées présentent un intérêt réduit en matière de conservation : les Iris jaunes, les Nénuphars, les Muscaris et les Langues de Cerfs. Les espèces sauvages quasi-menacées et non protégées devrait être prise en compte car leur présence présente quand même un intérêt.

Tableau 2. Espèces de plantes protégées et/ou menacées observées dans le quartier

Nom latin	Nom français	CH 2016	MP 2019	GE 2020	OPN	Protec. GE	PrioCH	Abondance
Plantes protégées, menacées ou quasi-menacées observées lors des relevés								
Ajuga genevensis L.	Bugle de Genève	LC	LC	NT				
Anacamptis pyramidalis (L.) Rich.	Orchis pyramidal	NT	VU	LC	x			100aine
Dianthus carthusianorum L.	Œillet des Chartreux	LC	VU					
Hepatica nobilis Schreb.	Hépatique à trois lobes	LC	NT					
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	Orchis à odeur de bouc	NT	NT	LC	x			2 individus
Iris pseudacorus L.	Iris jaune	LC	LC	LC	x			
Mespilus germanica L.	Néflier d'Allemagne	VU	NE	VU		x	x	3 individus
Muscari neglectum aggr.	Muscari des vignes	NT	DD	VU		x		
Myriophyllum spicatum L.	Myriophylle en épi	NT	NT	LC				
Nuphar lutea (L.) Sm.	Nénuphar jaune	LC	LC		x			
Ophrys apifera Huds.	Ophrys abeille	VU	VU	VU	x	x	x	~40 individus
Orchis simia Lam.	Orchis singe	VU	VU	LC	x		x	2 individus
Phyllitis scolopendrium (L.) Newman	Langue de cerf	LC	LC	LC	x			
Tragopogon pratensis subsp. orientalis (L.) C.	Salsifis d'orient	LC	NT	LC				
Autres plantes protégées, menacées ou quasi-menacées présente dans la base de données nationale								
Chara vulgaris L.		VU						
Diplotaxis tenuifolia (L.) DC.	Diplotaxis à feuilles ténues	LC	LC	VU		x		
Filipendula vulgaris Moench	Filipendule à six pétales	VU	EN	LC				
Fumaria capreolata L.	Fumeterre grimpante	NT	NA					
Sedum cepaea L.	Orpin pourpier	NT	NA	VU		x		
Potentilla micrantha DC.	Potentille à petites fleurs	LC	NT	VU		x		
Ruta graveolens L.	Rue fétide	NT	NA					
Rumex pulcher L.	Rumex élégant	VU	VU	NT				
Scandix pecten-veneris L.	Scandix peigne de Vénus	EN	EN	NT				
Tulipa sylvestris L. subsp. sylvestris	Tulipe sauvage	VU	VU	LC	x			



Figure 7. Quelques plantes protégées observées dans le quartier. De gauche à droite : Néflier d'Allemagne, Orchis pyramidal, Orchis singe et Orchis à odeur de bouc en bouton et protégé par un piquet.

De plus, la consultation des bases de données fait mention de 10 autres espèces d'intérêt dans le quartier (voir Annexe 1) :

- 1 espèce menacée et protégée en Suisse : la Tulipe sauvage, localisée dans des jardins non visités ;

- 3 espèces menacées et protégées à Genève : le Diplotaxis à feuille ténue, espèce rudérale qui pousse dans la rue, non ciblé par les prospections ; l'Orpin pourpier et la Potentille à petite fleurs localisés dans des jardins non visités ;
- 4 espèces menacées non protégées : une Chara³, plante aquatique complexe à déterminer, la Filipendule à six pétales, localisée à l'endroit d'un nouvel étang de jardin, le Rumex élégant et le Peigne de Vénus non détectés ;
- 2 espèces quasi-menacées non protégées : la Rue fétide, dans un jardin non prospecté et la Fumeterre grimpante dans la rue.

Remarque. Pour le maintien des orchidées, les conseils suivant peuvent être appliqués :

- Repérer les rosettes / hampes florales en les matérialisant avec des piquets ;
- Laisser des « bulles » de prairie où sont présents les groupes d'orchidées ;
- Faucher ces zones tardivement après fructification, fin juillet-début août, en enlevant l'herbe coupée.

Plantes exotiques envahissantes

Malheureusement, comme dans nombre d'endroits et à fortiori dans des zones urbanisées, le périmètre n'est pas exempt de plantes exotiques envahissantes (voir Annexe 2). Toutes les parcelles visitées en abritent et la quasi-totalité en comptent plusieurs espèces.

Ce sont presque exclusivement des anciennes espèces ornementales utilisées par le passé dans les aménagements de jardin. Certaines sont issues de plantations, comme les haies de lauriers ou les grands palmiers, mais se dispersent hors des zones de plantation (nombreux semis et jeunes individus). Ce sont très surtout des Lauriers, plantés en haies ou massifs arbustifs, mais aussi :

- Fréquents : les Lauriers, surtout dans les haies, des Cotonéasters, de la Vigne-vierge et des Palmiers.
- Réguliers : de la Ronce d'Arménie, des Vergerettes annuelles et des Solidages américains.
- Moins fréquents : des Ailantes, des Robiniers faux-acacias, du Chèvrefeuille du Japon, et de la Renouée du Japon.

Tableau 3. Plantes exotiques envahissantes observées.

ODE : Espèce interdite selon l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE)

EEE : Espèce exotique envahissante selon l'OFEV

Nom latin	Nom français	Statut
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle	Ailante	ODE
Cotoneaster horizontalis Decne.	Cotonéaster horizontal	ODE
Erigeron annuus (L.) Desf. subsp. annuus	Vergerette annuelle	EEE
Lonicera japonica Thunb.	Chèvrefeuille du Japon	ODE
Parthenocissus quinquefolia aggr.	Vigne vierge à cinq folioles	ODE
Prunus laurocerasus L.	Laurier-cerise	ODE
Reynoutria japonica aggr.	Renouée	ODE
Rhus typhina L.	Sumac	ODE
Robinia pseudoacacia L.	Robinier	EEE
Rubus armeniacus Focke	Ronce d'Arménie	ODE
Solidago canadensis L.	Solidage du Canada	ODE
Solidago gigantea Aiton	Solidage géant	ODE
Trachycarpus fortunei (Hook.) H. Wendl.	Palmier chanvre	ODE

Le plus problématique est la présence d'un massif de renouée du Japon, à cheval sur les parcelles 1771, 1775 et 3452. C'est une plante contre laquelle la lutte est difficile en raison d'un système racinaire puissant, permettant le stockage d'énergie et la multiplication par bouturage (le fractionnement la favorise). Pour lutter à moindre coût, il faudrait prévoir de la couper au ras du sol, proprement, 1x/mois entre avril et octobre, en mettant à incinérer le matériel coupé (surtout pas sur le compost !), afin de l'épuiser sur le long terme.



Figure 8. Plantes exotiques envahissantes dans les jardins. De gauche à droite : Renouée du Japon ; semis de Cotonéaster horizontal ; massif de Solidages.

L'idéal serait de remplacer ces plantations d'exotiques envahissantes par des espèces indigènes, ou à défaut par des espèces non envahissantes/potentiellement envahissantes. A minima, il ne faudrait couper leurs fleurs avant fructification pour ne pas leur permettre de se disperser.

Remarques :

Pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, les conseils suivants peuvent être appliqués :

- *Couper les fleurs avant fructification pour éviter leur multiplication ;*
- *Privilégier l'arrachage à la fauche, plus efficace et action plus rapide ;*
- *Eviter de mettre les plantes sur le compost, surtout en présence de racine / fleurs / fruits (privilégier l'incinération) ;*
- *Intervenir fréquemment (tous les mois) afin d'affaiblir plus rapidement la plante.*

Des subventions de l'Etat sont disponibles pour l'arrachage des haies exotiques (Laurelles, Thuyas, Bambous) et leur remplacement par des haies indigènes via le programme « Nature en ville ».

Faune

Les tableaux de listes d'espèces présentés dans ce chapitre sont à interpréter à l'aide de la légende présentée ci-dessous (Tableau 4).

Tableau 4. Légende des tableaux de listes d'espèces de faune.

Statuts de menace des listes rouges		
CR : En danger critique d'extinction	AS : à surveiller	NA : Non applicable
EN : En danger d'extinction	LC : Non menacé	
VU : Vulnérable	NE : Non évalué	
NT : Potentiellement menacé	DD : Données insuffisantes	
Protection		
LChP : Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages		
OPN3 : Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage, Annexe 3		
OPN4 : Ordonnance sur la protection de la nature et du paysage, Annexe 4		
Espèces prioritaires : besoin d'action à l'échelle nationale (Urgence)		
1 : urgent		
2 : nécessaire et important		
3 : souhaitable et utile		
99 : connaissances insuffisantes		
N/A : non-applicable		
En gras : espèce d'intérêt		

Entomofaune

Lépidoptères diurnes (Rhopalocères) et Zygènes

Au total, 26 espèces de papillons de jour et une espèce de Zygène ont été identifiées lors des relevés (Tableau 5). Ce nombre représente une très bonne diversité pour un quartier périurbain. On peut noter une majorité d'espèces de papillons communes et non menacées. Cependant, le quartier comporte 8 espèces d'intérêt du fait de leur statut de « potentiellement menacées » à l'échelle nationale ou cantonale. La Piéride de l'ibéride a été retirée de ces espèces d'intérêt car il n'est pas certain qu'elle soit rattachée au quartier à cause de sa grande mobilité. En revanche, la présence de la Zygène de la filipendule, bien que non menacée, est intéressante car cette espèce est sensible à la qualité des prairies. Sa présence dans le quartier est une valeur bioindicatrice à conserver. Elle est donc considérée comme une espèce d'intérêt.

L'importante quantité de prairies, dont certaines de très bonne qualité, bien exposées au soleil est très favorable à ce groupe taxonomique. C'est notamment l'abondance de celles-ci et leur qualité qui permet la présence des trois espèces d'hespéries recensées, qui sont très rares en zones périurbaines, ainsi que des Azurés du trèfle, de la faucille et de la Petite Violette. De plus, l'entretien extensif de certains jardins avec de nombreux autres milieux semi-naturels que les prairies (ourlets, haies vives indigènes) expliquent aussi la grande diversité d'espèces et la présence d'espèces d'intérêt dans le quartier.

Le Flambé quant à lui profite de la présence de surfaces de haies indigènes et lisières étagées sur lesquelles il se reproduit.

Tableau 5. Espèces de lépidoptères diurnes et Zygènes détectées dans le quartier.

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace	
			Genève (2023)	Suisse (2014)
	Brun des pélargoniums	<i>Cacyreus marshalli</i>	NA	NA
	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>	LC	LC
	Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i>	LC	LC
	Azuré de la faucille	<i>Cupido alcetas</i>	LC	NT
	Azuré du trèfle	<i>Cupido argiades</i>	LC	NT
	Cuivré fuligineux	<i>Lycaena tityrus</i>	LC	LC
	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	LC	LC
	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	LC	LC
	Piérade de l'ibéride	<i>Pieris mannii</i>	LC	NT
	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>	LC	LC
	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>	LC	LC
	Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	LC	LC
	Hespérie des potentilles	<i>Pyrgus armoricanus</i>	LC	NT
	Hespérie de la mauve	<i>Pyrgus malvae</i>	NT	LC
	Hespérie des sanguisorbes	<i>Spialia sertorius</i>	LC	NT
	Zygène de la filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>	LC	LC
	Espèce supplémentaire issue des observations des habitants :			
	Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i>	LC	LC
	Paon du jour	<i>Aglais io</i>	LC	LC
	Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	LC	LC
	Petite Violette	<i>Boloria dia</i>	LC	NT
	Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	LC	LC
	Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>	LC	NT
	Machaon	<i>Papilio machaon</i>	LC	LC
	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>	LC	LC
	C-blanc, Robert le diable	<i>Polygonia c-album</i>	LC	LC
	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	LC	LC
	Belle Dame	<i>Vanessa cardui</i>	LC	LC

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».

Orthoptères

Tableau 6. Espèces d'orthoptères détectées dans le quartier.

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace		Espèce prioritaire		Protection
			Genève (2023)	Suisse (2007)	Espèce prioritaire (2025)	Besoin d'action (2025)	OPN
	Caloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	LC	VU	x	3	OPN3
	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>	LC	LC			
	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	LC	LC			
	Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	LC	VU	x	3	
	Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	LC	LC			
	Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	LC	LC			
	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>	LC	LC			
	Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	LC	LC			
	Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>	LC	LC			
	Decticelle chagrinée	<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i>	LC	NT			
	Conocéphale gracieux	<i>Ruspolia nitidula</i>	LC	NT			
	Criquet de la Palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	LC	LC			
	Grande Sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>	LC	LC			
	Espèces supplémentaires issues des observations de Faune Genève :						
	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	LC	LC			
	Méconème tambourinaire	<i>Meconema thalassinum</i>	LC	LC			
	Grillon d'Italie	<i>Oecanthus pellucens</i>	LC	LC			

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».

Au total, 16 espèces d'orthoptères sont relevées dans le quartier entre les données relevées dans le cadre de cette étude et les données issues de Faune Genève. La richesse spécifique de ce quartier est donc élevée. L'importante quantité de prairies ensoleillées (dont certaines de très bonne qualité) en mosaïque avec des structures ligneuses est favorable à ce groupe taxonomique.

Les espèces relevées dans le quartier des Vidollets concernent majoritairement des espèces communes et non menacées mais cinq orthoptères présentent un intérêt particulier. Deux de ces espèces sont « vulnérables » et prioritaires au niveau national : le Caloptène italien et le Criquet des bromes. Ils apprécient les prairies sèches ou bien structurées et montrent une grande valeur dans ce type de milieux construits. Le canton de Genève possède une responsabilité de conservation pour ces deux espèces en Suisse. De plus, deux espèces « potentiellement menacées », la Decticelle chagrinée et le Conocéphale gracieux ont été relevées. Enfin, le Criquet de la Palène, indicateur pour les prairies maigres, représente également une valeur importante pour le quartier, l'espèce étant peu courante sur le canton.

Odonates

Tableau 7. Espèces d'odonates détectées dans le quartier.

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace	
			Genève (2023)	Suisse (2021)
	Aesche bleue	<i>Aeshna cyanea</i>	LC	LC
	Agrion jovencelle	<i>Coenagrion puella</i>	LC	LC
	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>	LC	LC
	Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	LC	LC
	Espèces supplémentaires issues des observations de Faune Genève :			
	Aesche printanière	<i>Brachytron pratense</i>	LC	LC
	Leste brun	<i>Sympecma fusca</i>	LC	LC
	Sympétrum à côtés striés	<i>Sympetrum striolatum</i>	LC	LC

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».

Les données de libellules ont été récoltées de façon opportuniste dans ce quartier (pas d'inventaire spécifique réalisé sur les odonates). Les 7 espèces mentionnées représentent un cortège classique pour des étangs de zone urbanisée. Aucune espèce menacée n'a pu être relevée dans le quartier.

Coléoptères

Tableau 8. Espèces de coléoptères détectées dans le quartier (uniquement les groupes avec une liste rouge existant au niveau national).

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace	Liste prioritaire		Protection
			Suisse (2016)	Espèce prioritaire (2025)	Besoin d'action (2025)	OPN
	Espèces issues des observations de la base de données nationale Info Fauna :					
	Ptosime à tâches jaunes	<i>Ptosima undecimmaculata</i>	CR	x	2	
	Drap mortuaire	<i>Oxythyrea funesta</i>	NT			
	Lucane Cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	VU	x	2	OPN3
	Espèces supplémentaires issues des observations de Faune Genève :					
	Chrysobothre ressemblant	<i>Chrysobothris affinis</i>	LC			
	Grand capricorne du chêne	<i>Cerambyx cerdo</i>	CR	x	1	OPN3
	Petite biche	<i>Dorcus parallelipipedus</i>	LC			

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».

Aucun inventaire spécifique n'a été réalisé pour les coléoptères, cependant sur les six espèces relevées faisant partie des groupes disposant d'une liste rouge au niveau Suisse, quatre espèces présentent un enjeu :

- Le Ptosime à tâches jaunes : la larve de cette espèce se développe dans le bois mort de Rosacées buissonnantes comme les pruniers (*Prunus* spp.) ou les aubépines (*Crataegus* spp.) généralement sur des coteaux ensoleillés. Ce coléoptère est considéré comme en danger critique d'extinction et fait partie des espèces prioritaires de Suisse. La conservation des pruniers et aubépines du quartier, en combinaison avec des milieux naturels de type prairies sèches, est essentielle à cette espèce rare et menacée ;
- Le Grand Capricorne et le Lucane cerf-volant : ces deux espèces sont menacées et protégées au niveau national, le statut du Grand Capricorne étant particulièrement sensible. La conservation d'une bonne arborisation composée de grands et vieux arbres, en particulier les chênes, est essentielle pour ces deux espèces. La plantation de nouveaux arbres indigènes afin d'assurer le renouvellement du patrimoine arboré est également un point important pour la sauvegarde à long terme de ces scarabées. Il est intéressant de noter la présence d'un site prioritaire faune en faveur du Grand capricorne le long de la route de Peney, à proximité du n°1 du chemin des bouleaux.

Le Drap mortuaire, quant à lui, est un coléoptère dont les larves se nourrissent de matière organique en décomposition (bois, racines...). Moins menacée, l'espèce dépend de la présence de prairies avec des microstructures.



Avifaune

Entre les espèces identifiées dans le cadre de cette étude, les observations des habitants et les données issues de Faune Genève, 31 espèces ont été relevées dans le quartier des Vidollets (Tableau 9). Cette richesse spécifique est intéressante et sur ces 31 espèces, 5 sont à enjeu. Ce sont des espèces protégées et « potentiellement menacées » à l'échelle nationale. L'Hirondelle de fenêtre et l'Hirondelle rustique (malgré leur statut national de « potentiellement menacées ») n'ont pas été considérées comme d'intérêt pour le quartier car aucun indice de nidification n'a été relevé pour ces espèces. Il en est de même pour le Rougequeue à front blanc, car les individus observés concernaient probablement des migrateurs en escale plutôt que des nicheurs.

Plusieurs espèces présentent une valeur notable et sont protégées au niveau fédéral :

- Le Martinet noir, espèce liée au milieu bâti et qui dépend de la présence de bâtiments avec des anfractuosités qui lui servent de site de nid. Sa présence ici montre un grand intérêt, et son expansion dans le quartier pourrait être favorisée par la pose de nichoirs spécifiques sur d'autres maisons ;
- Le Gobemouche gris et le Verdier d'Europe, qui sont favorisés par les zones bien arborisées du quartier et sont dépendants des grandes structures ligneuses (allées d'arbres, arbres isolés ou cordons arborés) ;
- L'Hypolaïs polyglotte et le Bruant zizi, qui sont deux espèces plutôt inféodées à la zone agricole. Elles profitent ici de la proximité avec des parcelles de cultures et de la présence en bordure du quartier de zones de haies bien structurées et de vergers.

Tableau 9. Espèces d'oiseaux détectées dans le quartier.

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace	Espèce prioritaire		Protection
			Suisse (2021)	Espèce prioritaire (2025)	Besoin d'action (2025)	LChP
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	NT	x	2	LChP
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	LC			LChP
	Corneille noire	<i>Corvus corone corone</i>	LC			
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC			LChP
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC			LChP
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	NT			LChP
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	NT	x	2	LChP
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	NT			LChP
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	x	2	LChP
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC			LChP
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC			LChP
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC			LChP
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC			LChP
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC			LChP
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC			LChP
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC			
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC			
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC			LChP
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC			LChP
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochrurus</i>	LC			LChP
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC			LChP
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC			
	Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	NT			LChP
	Espèces supplémentaires issues des observations des habitants :					
	Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	NT	x	2	LChP
	Espèces supplémentaires issues de Faune Genève :					
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC			LChP
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT			LChP
	Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	LC			LChP
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC			LChP
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC			LChP
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC			LChP
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC			LChP

En bleu : Espèce prioritaire pour une conservation ciblée

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».



Figure 9. Le Martinet noir (à gauche) est une espèce à enjeu nichant dans le quartier sur des bâtiments. Le Verdier d'Europe (au centre, © MikeLane45) et le Gobemouche gris (à droite, Anastasiya Dragun, Unsplash), quant à eux, sont deux espèces d'intérêt nichant dans les milieux semi-naturels et arborisés du quartier.



Chiroptères

La richesse spécifique contactée en période de parturition (mise-bas) est extrêmement intéressante pour cette grande zone villas encore connectée au Rhône, réservoir de biodiversité, avec pas moins de 12 espèces identifiées. La majorité des contacts reste néanmoins due au groupe des Pipistrelles. Le groupe acoustique de Pipistrelle de Kuhl / de

Nathusius a été conservé en raison de leur acoustique proche, mais il s'agit en grande majorité de la Pipistrelle de Kuhl, plus tolérante que sa cousine.

Sur les quatre espèces de Pipistrelles contactées, c'est la Pipistrelle de Kuhl et la Pipistrelle pygmée qui sont les plus fréquentes en milieux urbains et notamment à Genève (présence de la Pipistrelle pygmée liée au lac Léman) mais sur cette zone d'étude, la Pipistrelle commune est aussi présente ; c'est une espèce opportuniste et ubiquistes qui profite abondamment des jardins et des zones végétalisées pour ces activités de chasse dans un secteur plus connecté à une mosaïque de milieux (espaces naturels ouverts, semi-ouverts et boisés).

Plusieurs espèces, dont certaines sont fortement lucifuges, profitent des proies foisonnantes dans les jardins et la connectivité offerte par les linéaires de haies et de végétation arborée au sein même de cette zone villa. On notera ainsi la présence de la Noctule commune, la Noctule de Leisler, le Vespère de Savi et le groupe des Murins, bien représenté avec le Murin de Daubenton, une espèce liée aux milieux aquatiques qui chassent principalement sur le Rhône en contre-bas, le Grand murin, le Murin cryptique et le Murin à moustaches. Les murins ont tous été contactés de manière plus anecdotique mais régulièrement sur les différentes nuits inventoriées. Même le groupe des Oreillards, un groupe acoustique particulièrement délicat à déterminer à l'espèce et dont la distance d'émission des cris est relativement courte et donc difficile à enregistrer, a été contacté à plusieurs reprises. L'Oreillard gris a pu être confirmé sur une partie des enregistrements. Plusieurs gîtes ont pu être identifiés au cours des expertises matinales (voir Annexes 1 et 3) ; c'est ainsi que trois gîtes de Pipistrelles de Kuhl ont été localisés Chemin des Caribous, Chemin des Vidollets et Chemin du Devancet et enfin, un gîte de Pipistrelles Pygmées a été localisé Chemin des Vidollets. Cette densité ne reflète absolument pas les potentialités de gîte utilisables offertes sur ce secteur.

Tableau 10. Résultats des contacts sur boîtiers (en nombre d'une durée de 5 sec).

Nom scientifique	Nom commun	Statut CH, 2011	Statut GE, 2015	Statut bassin GE, 2015	Urgence, 2025	Nb contacts PE 1	Nb contacts PE 2	Nb contacts PE 3
<i>Eptesicus Nyctalus Vespertilio</i> sp.	Sérotule indéterminé						46	
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	NT	DD	DD		1	25	1
<i>Myotis</i> sp.	Murin indéterminé					1	15	2
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	NT	LC	LC	2		5	1
<i>Myotis myotis</i>	Grand murin	VU	VU	VU	1	1	7	
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	LC	LC	LC			9	
<i>Myotis crypticus</i> *	Murin cryptique*	*	*	*	1	2	1	
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT	NT	NT	2	15	52	7
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	NT	NT	NT	2	6	9	2
<i>Pipistrellus kuhlii</i> / <i>P. nathusii</i>	Pipistrelle de Kuhl/de Nathusius					503	3650	1122
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC	LC	LC		62	310	90
<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	LC	NT	NT			68	
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	LC	LC	LC		6	9	2
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	NT	LC	LC	2	113	846	411
<i>Plecotus</i> sp.	Oreillard indéterminé					11	4	1
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	CR	EN	EN	1		9	2

Priorité nationale

Suppression des niveaux de priorité, 21 espèces sont classées comme prioritaire au niveau national et désormais hiérarchisées par une "urgence du besoin de prendre des mesures à l'échelle nationale" ; 1-urgent et 2-nécessaire et important

*espèce décrite et distinguée en 2019 du Murin de Natterer, vu leur écologie sensiblement similaire, les statuts de conservation peuvent être considérés, jusqu'à leur classement officiellement, comme approximativement les mêmes.

Autres espèces

Observations des habitants et des bases de données

Lors des différentes visites sur les parcelles, des observations complémentaires et les échanges avec les propriétaires ont permis de mettre en évidence la présence de nombreuses autres espèces animales. Les discussions ont permis de mettre en évidence une fréquentation étendue par les renards notamment, mais également par les Blaireaux, Hérissons et Ecureuils. Un couple a notamment rapporté un problème de collision faune-traffic sur le Chemin de la Greube, le long du grand cordon boisé en périphérie du périmètre étudié.

Le Hérisson d'Europe est une espèce protégée au niveau cantonal selon l'annexe 4 de l'Ordonnance fédérale sur la protection de la nature et du paysage. La mise en place de composts, tas de bois, d'herbes ou de feuilles mortes dans les jardins favorise cette espèce. Il est également important de veiller à avoir des clôtures perméables pour la petite faune ou de créer des ouvertures au pied des clôtures imperméables afin de favoriser le déplacement de cette espèce.

Les bases de données InfoSpecies et Faune Genève font mention d'une observation de Couleuvre à collier helvétique (Tableau 11) sur la parcelle 1725, ainsi que de Léopard des murailles et orvets, largement observés en plusieurs endroits du quartier. La couleuvre à collier helvétique est « en danger » au niveau national et « vulnérable » au niveau cantonal. Cette espèce souffre de la raréfaction des plans d'eau lors des chantiers de densification en ville et dans les secteurs périurbains.

Tableau 11. Autres espèces dont les observations ont été reportées dans le quartier

	Nom français	Nom latin	Statuts de menace		Liste prioritaire		Protection
			Genève	Suisse (2022 ou 2023)	Espèce prioritaire (2025)	Besoin d'action (2025)	OPN ou LChP
	Espèces issues des observations des habitants :						
	Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus		NT			OPN4
	Fouine	Martes foina		LC			
	Blaireau d'Europe	Meles meles		LC			
	Ecureuil roux	Sciurus vulgaris		LC			LChP
	Renard roux	Vulpes vulpes		LC			
	Taxon supplémentaire issu des observations de Faune Genève :						
	Musaraigne indéterminée						OPN4
	Crapaud commun	Bufo bufo		LC			OPN3
	Complexe des grenouilles vertes	Pelophylax aggr.		NA			OPN3
	Espèces supplémentaires issues de Faune Genève :						
	Triton alpestre	Ichthyosaura alpestris		LC			OPN3
	Triton crêté/crêté italien	Triturus cristatus/carnifex		NA			OPN3
	Lézard des murailles	Podarcis muralis	LC	LC			OPN3
	Orvet fragile	Anguis fragilis	LC	LC			OPN3
	Espèce supplémentaire issue de Faune Genève et Info Fauna :						
	Couleuvre à collier helvétique	Natrix helvetica	VU	EN	x	2	OPN3
	Espèce issue des observations des habitants :						
	Ecaille chinée, Ecaille rouge	Euplagia quadripunctaria		NT (1994)			

La légende de ce tableau est présentée au début de la partie « Faune ».



Figure 10. Le Hérisson et l'Écureuil font partie des espèces classiques dans ce type de quartier. Menacés par l'urbanisation croissante, ils sont considérés comme « potentiellement menacés » par la liste rouge nationale (©A. Wuillemin et A. Lacroix).

Perméabilité des parcelles

Lors des visites, l'observation des clôtures des différents jardins prospectés a permis de les catégoriser selon 3 classes de perméabilité pour la faune :

- Perméable : correspond à des jardins non clôturés ou dont la clôture dernière a été surélevée afin de permettre le passage de la faune en dessous ;
- Perméabilité partielle : correspond à des jardins partiellement clôturés, ou dont les clôtures ont été aménagées avec ouvertures régulières pour le franchissement de la faune ;
- Non perméable : correspond à des jardins intégralement fermés, parfois sans aucune ouverture car la propriété est fermée par un portail non ajouré ou ne présentant qu'une ouverture au niveau de l'entrée.

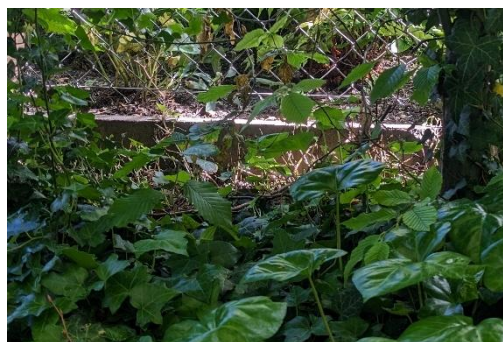


Figure 11. Clôture aménagée avec un espace en dessous.

Parmi les parcelles visitées, la très grande majorité présente une perméabilité partielle et seules 3 parcelles ne sont que peu, voire pas du tout perméables pour les deux parcelles adjacentes. La discussion avec le jardinier qui s'occupe de ces deux parcelles a permis de mettre en évidence la crainte de la faune sauvage de la part d'au moins une des habitantes. A l'inverse, certaines parcelles présentent une forte perméabilité du fait de l'absence de clôtures (le verger), de clôtures pour le bétail (le pâturage) ou de clôtures que sur une partie du jardin (les autres).



Figure 12. Perméabilité des parcelles visitées.

5. Conclusion et synthèse

Le quartier des Vidollets héberge une biodiversité très riche pour un quartier périurbain. Cette richesse s'explique par la présence de structures et de nombreux milieux extensifs au sein du quartier : prairies, pâturages, haies vives indigènes, cordons boisés, arbres fruitiers. L'exposition du quartier favorise la biodiversité rare et menacée liée aux milieux thermophiles. De plus, la topographie favorise des milieux pauvres en nutriments (pentes), ce qui est favorable à la plupart des espèces de plantes et d'invertébrés menacées (Tableau 12).

La conservation des prairies et haies vives indigènes est importante pour la conservation de la richesse spécifique et des espèces à enjeu de ce groupe taxonomique. Certains jardins entretenus intensivement mériteraient à être entretenus plus extensivement et la végétation exotique ou horticole remplacée par des espèces indigènes.

Tableau 12. Synthèse des valeurs naturelles du quartier des Vidollets.

Groupe	Valeurs détectées
	- Présence de 19 espèces protégées et/ou menacées dont 11 détectées dans les jardins lors des relevés ; - Présence de 5 espèces quasi-menacées non protégées dont 3 détectées dans les jardins lors des relevés ; 3 surfaces avec des milieux protégés de type prairie/gazon mi-sec <i>Mesobromion</i> pour presque 2'000 m² et de 3 surfaces de prairies grasses avec indicateurs de maigreur, à fort potentiel ; - Présence d'un gazon extensif très riche en orchidées avec environ 130 individus ; - Nombreuses zones de prairies, de gazons fleuris, et plusieurs jardins entretenus en maintenant des zones non tondues et des surfaces en friches ; - Présence de belles haies vives et cordons boisés, dont certains très anciens, à l'Ouest et à l'Est du quartier.
	- Présence de 3 espèces protégées de reptiles, dont la Couleuvre à collier helvétique, en danger d'extinction ; - Présence de deux espèces indigènes et protégées de batraciens.
	- Utilisation régulière du quartier par de nombreuses espèces de petite et moyenne faune (Renards, Blaireaux, Ecureuils...) ; - Présence du Hérisson d'Europe potentiellement menacé ; - Parcelles visitées partiellement perméables et donc utilisables par la faune. - Présence de plusieurs axes de déplacement au sein du quartier
	Présence de douze espèces protégées, dont au moins sept espèces prioritaires au niveau national et en particulier le Grand murin, vulnérable et l'Oreillard gris, en danger d'extinction.
	- Grande richesse spécifique : 25 espèces recensées ; 5 espèces à enjeu « potentiellement menacées ».
	- Grande richesse spécifique de la plupart des groupes d'insectes (31 espèces de lépidoptères, 17 espèces d'orthoptères) ; 8 espèces de lépidoptères à enjeu dont 7 « potentiellement menacées » ; 4 espèces d'orthoptères à enjeu dont 2 « vulnérables » et prioritaires au niveau national (le Caloptène italien et le Criquet des bromes) ; 3 espèces de coléoptères à enjeu dont 2 « en danger critique d'extinction » (le Ptosime à tâches jaunes et le Grand Capricorne) ainsi qu'1 « vulnérable » (le Lucane cerf-volant).

Annexes

Annexe 1 : Cartographie des valeurs naturelles

Annexe 2 : Cartographie des espèces exotiques envahissantes

Annexe 3 : Localisation des espèces contactées en période de parturition (chiroptères)



Annexe 2 :
Plantes exotiques envahissantes
Quartier des Vidollets - Vernier
Association Pic Vert
Association des intérêts de Vernier-Village

Légende

- Parcellaire
— Haie de laurèles/thuja (yc en mélange)

Plantes exotiques envahissantes

- ◆ Ailante
- ◆ Cotonéaster horizontal
- ◇ Vergerette annuelle
- ◇ Chèvrefeuille du Japon
- ◆ Vigne-vierge
- ◆ Laurelle / Laurier-cerise
- ◆ Renouée du Japon
- ◇ Robinier faux-acacia
- ◆ Ronce d'Arménie et hybrides
- ◆ Solidages américains
- ◆ Palmier chanvre

Plantes exotiques envahissantes

- ◆ Espèce interdite selon l'ODE
- ◆ Non inscrite à l'ODE
- ▭ Autres surfaces problématiques

N



Date : 18.11.2025 Dessin : A. Lacroix

0 90 180 Mètres



INVENTAIRES EN ZONES VILLAS

Localisation des espèces contactées en période de parturition - Quartier Canada / Vidollets

Source IGN© copie et reproduction interdites

17-11-2025

L. Manceaux



A4